



Distribution: générale

Date: 5 juin 2017

Original: anglais

Point 8 de l'ordre du jour

WFP/EB.A/2017/8-A/4

Questions opérationnelles

**Pour approbation**

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## Plan stratégique de pays — Namibie (2017–2022)

|  |   |
|--|---|
| Durée  | 1 <sup>er</sup> juillet 2017–30 juin 2022 |
| Coût total pour le PAM                           | 6 000 634 dollars É.-U                    |
| Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes* | 2A  |

<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-en.pdf>.

### Résumé

La Namibie est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui compte 2,1 millions d'habitants<sup>1</sup> et qui se classait en 2016 au 125<sup>ème</sup> rang des 188 pays pris en compte par l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement. On estime que 42,3 pour cent de la population y sont sous-alimentés<sup>2</sup> en raison des taux élevés de pauvreté (actuellement 18 pour cent)<sup>3</sup>, de chômage (34 pour cent)<sup>4</sup> et de prévalence du VIH (17 pour cent)<sup>5</sup> ainsi que des fortes inégalités de revenus entre les ménages. Selon l'indice de la faim dans le monde de 2016, la Namibie est l'un des pays où la faim est un problème "grave".

Malgré les progrès soutenus enregistrés au fil des ans sur le plan macroéconomique, le coefficient de Gini de 0,572 montre que la Namibie est l'un des pays les plus inégalitaires au monde<sup>6</sup>. L'insuffisance de la production vivrière et la dépendance du secteur alimentaire à l'égard des marchés extérieurs – le

<sup>1</sup> Agence de la statistique de Namibie. 2011. *Namibia Population and Housing Census Basic Report*. Windhoek.

<sup>2</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2015. *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2015*. Rome.

<sup>3</sup> Agence de la statistique de Namibie. 2016. *Namibia Household Income and Expenditure Survey 2015/16 Key Poverty Indicators (Preliminary Figures)*. Windhoek. [http://cms.my.na/assets/documents/NHIES\\_2016\\_Key\\_Poverty\\_Indicators\\_Preliminary\\_Figures.pdf](http://cms.my.na/assets/documents/NHIES_2016_Key_Poverty_Indicators_Preliminary_Figures.pdf)

<sup>4</sup> Agence de la statistique de Namibie. 2017. *Key Highlights of the Namibia Labour Force Survey 2016 Report*. Windhoek.

<sup>5</sup> Ministère de la santé et des services sociaux de la République de Namibie. 2016. *Surveillance Report of the 2016 National HIV Sentinel Survey*. Windhoek.

<sup>6</sup> Agence de la statistique de Namibie. 2016. *Namibia Household Income and Expenditure Survey 2015/16*. Windhoek.

#### Coordonnateurs responsables:

M. C. Nikoi  
Directeur régional  
Afrique australe  
courriel: [chris.nikoi@wfp.org](mailto:chris.nikoi@wfp.org)

Mme J. Bitonde  
Directrice de pays  
courriel: [jennifer.bitonde@wfp.org](mailto:jennifer.bitonde@wfp.org)

pays importe chaque année 60 pour cent des céréales dont il a besoin – indiquent que les ménages pauvres sont particulièrement vulnérables face aux fluctuations des prix des denrées alimentaires.

Le développement de la Namibie est sous-tendu par l'initiative Vision 2030, le cinquième Plan de développement national, l'examen stratégique Faim zéro et le Plan Harambee pour la prospérité récemment adopté, qui reconnaissent tous l'importance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et soutiennent l'initiative Faim zéro en contribuant aux efforts mis en œuvre par le pays pour atteindre les objectifs de développement durable 2 et 17. L'examen stratégique Faim zéro mené en Namibie a relevé les problèmes qui font obstacle à l'élimination de la faim: manque de cohérence entre les politiques et les programmes sociaux qui sont essentiellement sectoriels et dispersés; manque de coordination entre les ministères, au sein de chacun d'entre eux et avec le secteur privé; insuffisance des moyens techniques et des capacités de gestion aux niveaux national et régional; et faiblesse et atomisation des systèmes de suivi et d'évaluation.

Le présent plan stratégique de pays est conforme aux priorités du Gouvernement et privilégie un renforcement de l'assistance technique de niveau supérieur et du transfert de connaissances, qui soit en prise sur la demande et vise l'obtention de deux effets directs stratégiques:

- Effet direct stratégique 1: Les populations vulnérables en Namibie sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels tout au long de l'année.
- Effet direct stratégique 2: En Namibie, la concertation sur les politiques et la conception des programmes publics sont éclairées par des données factuelles et des connaissances améliorées sur les problèmes liés à la faim pendant toute la durée du cinquième Plan de développement national.

Le plan stratégique de pays consolide le rôle de partenaire technique que joue le PAM auprès du Gouvernement en vue de faciliter le développement et le transfert de connaissances et de maintenir les capacités nécessaires pour compléter les programmes publics axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

### **Projet de décision\***

Le Conseil approuve le Plan stratégique pour la Namibie (2017–2022) (WFP/EB.A/2017/8-A/4) pour un coût total pour le PAM de 6,0 millions de dollars É.-U.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## 1. Analyse de la situation

### 1.1 Contexte national

1. La Namibie est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dont le produit intérieur brut (PIB) par habitant est de 6 014 dollars; elle se classe au 94<sup>ème</sup> rang des 194 économies mondiales étudiées<sup>7</sup>. L'économie progresse à un rythme moyen de 5,6 pour cent par an depuis cinq ans, en raison principalement d'investissements importants dans les industries extractives, des prix élevés à l'exportation, du développement rapide du crédit privé et d'un programme de relance budgétaire financé par le déficit<sup>7</sup>. La dépendance du pays à l'égard du secteur minier signifie toutefois que les possibilités d'emploi sont moins nombreuses et qu'une main-d'œuvre non qualifiée se concentre dans le secteur improductif de l'agriculture de subsistance qui est exposée aux catastrophes naturelles et à d'autres chocs. La plupart des 2,1 millions d'habitants<sup>1</sup> sont des agro-pasteurs qui relèvent de ce secteur et dont les moyens d'existence sont vulnérables face aux chocs et aux aléas météorologiques.
2. Malgré une croissance économique soutenue, le taux de chômage demeure à 34 pour cent – 38 pour cent pour les femmes et 30 pour cent pour les hommes<sup>8</sup>. Avec un coefficient de Gini de 0,572, la Namibie est l'un des pays les plus inégalitaires au monde<sup>6</sup>. Malgré des dépenses publiques substantielles dans les programmes sociaux, 18 pour cent<sup>3</sup> de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté nationale, qui se situe à 39 dollars par mois<sup>9</sup>; les femmes sont plus rudement touchées que les hommes. La Namibie se situe au 125<sup>ème</sup> rang des 188 pays pris en compte par l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement; bien que ce classement soit supérieur à la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne, il cache les inégalités de la répartition du développement humain. Par exemple, le fait que la Namibie figure au 108<sup>ème</sup> rang sur 157 pays selon le classement de l'indice d'inégalité de genre montre qu'il y existe des disparités considérables entre femmes et hommes et entre filles et garçons en matière de droits, de libertés et de chances.
3. Du fait de l'urbanisation rapide et de l'ampleur du chômage – 26 pour cent –, les pauvres en milieu urbain sont de plus en plus nombreux à ne pouvoir disposer d'une nourriture suffisante ou de services sociaux. Dans la mesure où le développement des logements dans les zones urbaines n'a pas suivi le rythme de l'augmentation des besoins, les implantations sauvages sont en progression. D'après une étude sur la sécurité alimentaire réalisée en 2016, jusqu'à 26 pour cent des résidents de Windhoek et de Rundu vivaient dans l'insécurité alimentaire<sup>10</sup>.
4. La Namibie est une démocratie multipartite où la primauté du droit, la liberté de la presse et le respect des droits de l'homme sont le fondement de la stabilité politique, de la paix, de la sécurité et de la faible incidence de la criminalité; en 2016, elle a obtenu la note de 2 en ce qui concerne la liberté, les libertés civiles et les droits politiques<sup>11</sup>. Depuis son entrée en fonction, en mars 2015, le Président donne la priorité à la lutte contre la pauvreté et la faim et a adopté le Plan Harambee pour la prospérité, un plan d'action ciblé qui entend accélérer le développement dans des domaines prioritaires, notamment la gouvernance, le progrès socioéconomique, le développement des infrastructures et l'élimination de la faim.

---

<sup>7</sup> [www.tradingeconomics.com/World](http://www.tradingeconomics.com/World)

<sup>8</sup> Agence de la statistique de Namibie. 2017. *Key Highlights of the Namibia Labour Force Survey 2016 Report*. Windhoek.

<sup>9</sup> Gouvernement namibien. 2016. *National Household Income and Expenditure Survey 2015/16: Preliminary Indicators*. Communiqué de presse.

<sup>10</sup> Bureau du Premier Ministre. 2016. *Urban Vulnerability Assessment (Rundu and Windhoek)*. Windhoek.

<sup>11</sup> Sur un barème de 1 pour les pays les plus libres à 7 pour les pays moins libres. Freedom in the World 2014. Freedom House Report 2016: <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2016>.

## 1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

### *Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2*

5. *Accès à une alimentation suffisante.* La pauvreté, les inégalités de revenus, le taux de chômage élevé, en particulier en milieu urbain, la cherté des produits alimentaires et la prévalence du VIH (17 pour cent)<sup>12</sup> sont les facteurs majeurs qui limitent l'accès à la nourriture. Malgré les engagements pris par le pays en faveur de l'égalité des sexes, les femmes sont plus souvent privées de toute autonomie et souffrent plus d'exclusion que les hommes, comme l'indiquent par exemple les taux de chômage et de pauvreté plus élevés chez les femmes et leur accès plus difficile aux ressources et aux technologies. L'insécurité alimentaire est une réalité pour 28 pour cent<sup>13</sup> de la population: la plupart de ceux dont le salaire est faible consacrent 57 pour cent de leurs revenus à la nourriture<sup>14</sup>. En raison de pénuries alimentaires structurelles, la Namibie est tributaire des importations de produits alimentaires – qui sont soumises aux fluctuations des prix et des taux de change – pour couvrir jusqu'à 60 pour cent de ses besoins. Comme 83 pour cent de la population<sup>15</sup> dépendent des marchés pour se nourrir, la cherté des produits limite l'accès des ménages vulnérables à la nourriture. L'inflation des prix des denrées se situait en moyenne à 8,1 pour cent entre 2012 et 2016, le niveau le plus bas ayant été observé en juin 2015 (4,1 pour cent) et le plus haut en décembre 2016 (12,5 pour cent)<sup>7</sup>. L'assistance alimentaire, les envois de fonds et les prestations sociales tiennent une place importante dans les stratégies de survie des individus et représentent parfois une part non négligeable de leur revenu. Les femmes jouent aussi un rôle majeur dans l'accès des ménages à la nourriture puisqu'elles tirent un revenu de leur travail agricole<sup>16</sup>, de la production et de la vente de cultures de rapport et d'autres activités, et s'occupent de la plupart des soins et des travaux domestiques non rémunérés. Le volume annuel des secours alimentaires d'urgence nécessaires a augmenté en raison de la sécheresse et, pour l'exercice 2015/16, le Gouvernement a fourni une assistance alimentaire d'urgence à 595 000 personnes<sup>17</sup> – soit 28 pour cent de la population.
6. *Éliminer toutes les formes de malnutrition.* Entre 2006 et 2013, la proportion d'enfants souffrant de retard de croissance a reculé de 29 à 24 pour cent, le taux d'émaciation est passé de 8 à 6 pour cent et l'insuffisance pondérale de 17 à 13 pour cent. Toutefois, en milieu rural et pour 31 pour cent des ménages dans le quintile le plus pauvre, le retard de croissance demeure à 28 pour cent; dans la région d'Ohangwena, ce taux atteint 37 pour cent. Les problèmes de malnutrition, en particulier le retard de croissance, s'expliquent par divers facteurs socioéconomiques et environnementaux, notamment un appui limité aux femmes enceintes et aux mères allaitantes. Le peu de diversité du régime alimentaire, les carences en micronutriments, les pratiques de soins inadéquates et l'accès limité à l'eau salubre et à l'assainissement aggravent la situation. L'allaitement au sein est fréquent mais sa durée moyenne est en baisse en raison de l'insuffisance de l'appui institutionnel et socioculturel fourni aux mères allaitantes et de la promotion des substituts du lait maternel<sup>14</sup>. Quarante-huit pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois sont anémiés; en revanche, la couverture vaccinale a progressé et 90 pour cent des enfants sont vaccinés<sup>18</sup>. La supplémentation en micronutriments s'est améliorée, passant de 52 pour cent en 2006 à 84 pour cent en 2015<sup>14</sup>. Pour lutter contre la carence en iode, le Gouvernement a lancé une campagne de supplémentation et adopté une loi prescrivant l'iodation du sel destiné aux ménages. L'accès à des services d'assainissement améliorés est limité puisque 46 pour cent de la

<sup>12</sup> Ministère de la santé et des services sociaux. 2015. *Namibia AIDS Response Progress Report 2015*. Windhoek.

<sup>13</sup> Bureau du Premier Ministre. 2016. *Namibia Annual Vulnerability Assessment and Analysis (2016)*. Windhoek.

<sup>14</sup> Commission de planification nationale et Bureau du Premier Ministre. *Namibia Zero Hunger Strategic Review (2016)*. Windhoek.

<sup>15</sup> R. Emongor et J. Kirsten, 2008. *The impact of South African supermarkets on agricultural development in the SADC: a case study in Zambia, Namibia and Botswana*. [http://ageconsearch.tind.io/record/49289/files/5.%20Emongor%20\\_%20Kirsten.pdf?version=1](http://ageconsearch.tind.io/record/49289/files/5.%20Emongor%20_%20Kirsten.pdf?version=1).

<sup>16</sup> Les femmes constituent la majorité de la main-d'œuvre agricole. Voir, par exemple, la base de données statistiques ILOSTAT de l'Organisation internationale du Travail et le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

<sup>17</sup> Ministère de l'agriculture, de l'eau et des forêts. 2016. *Agricultural Inputs and Household Food Security Situation Report*. Windhoek.

<sup>18</sup> Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2015.

population ne disposent pas de ce type d'installations, surtout en milieu rural, mais 91 pour cent de la population ont accès à l'eau potable<sup>19</sup>.

7. *Productivité et revenus des petits exploitants.* La plupart des petits exploitants et des paysans qui pratiquent une agriculture de subsistance vivent dans des zones communales où l'accès à la terre et à l'eau est problématique. La majorité, soit 54 pour cent, sont des femmes<sup>20</sup>, aux noms desquelles 45 pour cent des terres communales sont enregistrés. En outre, les trois quarts de la main-d'œuvre agricole est féminine. L'insécurité alimentaire touche les petits exploitants pratiquant une agriculture pluviale car leur capacité de résistance aux chocs d'origine météorologique est faible; en 2013, 76 pour cent des ménages agricoles ruraux ont connu des pénuries alimentaires<sup>21</sup>. Dans les zones communales, la production des cultures vivrières et de l'élevage est restée particulièrement faible, principalement pour les raisons suivantes: accès insuffisant aux technologies et techniques agricoles modernes, infertilité des sols, surpâturage et périodes de sécheresse prolongées. Des études récentes réalisées dans les régions productrices de maïs et de *mahangu* (mil à chandelle) indiquent que les petits exploitants ont enregistré des pertes de récolte de céréales de 15 pour cent<sup>14</sup> par manque de compétences et d'accès aux technologies de récolte et d'après récolte.
8. *Systèmes alimentaires durables.* Le climat de la Namibie est semi-aride et aride. Les terres agricoles ne représentent que 47 pour cent<sup>7</sup> de la superficie totale du pays, et 34 pour cent seulement des terres agricoles sont affectés à une production vivrière et animale de rente<sup>14</sup>; le secteur agricole compte pour 3 pour cent dans le PIB et ne satisfait que 40 pour cent des besoins en céréales. Les sept inondations majeures et les huit épisodes de sécheresse qui se sont produits entre 1999 et 2016 ont causé des dommages économiques et environnementaux pour le secteur agricole et entraîné des migrations et des déplacements de populations. Le nombre de personnes touchées par la sécheresse est passé de 25 000 en 1998 à 780 000 en 2015<sup>13</sup>.

### ***Environnement macroéconomique***

9. La Namibie est un pays politiquement stable et sa gestion macroéconomique est saine. L'émancipation macroéconomique des femmes et des hommes a permis de réduire les inégalités de revenus, comme l'indique le coefficient de Gini qui est passé de 0,59 à 0,572 au cours des cinq dernières années. En 2017, la croissance du PIB devrait se chiffrer à 4 pour cent. Le ralentissement de la croissance à 2,5 pour cent en 2016 a pour causes principales le déclin des sous-secteurs de la construction et du diamant et la consolidation des secteurs de l'administration publique et de la défense. La progression des recettes publiques s'est vue limitée par la faiblesse des cours des produits, en particulier des diamants et de l'uranium, et par la contraction de la demande des consommateurs résultant du ralentissement économique en Angola<sup>22</sup>.
10. En 2016, l'économie en perte de vitesse et la baisse des financements des donateurs ont obligé le Ministère des finances à modérer les dépenses publiques, notamment en réduisant les montants affectés aux secteurs essentiels que sont la santé et l'éducation, en gelant le recrutement dans la fonction publique et en interrompant des travaux publics de grande ampleur. Toutefois, à moyen terme, la reprise dans le secteur agricole et l'extraction du diamant devrait soutenir la croissance économique; les secteurs de l'uranium, des industries manufacturières, du transport et de la communication pourraient aussi y contribuer<sup>22</sup>.
11. La Namibie adhère depuis 1991 à la Zone monétaire commune, qui a rattaché sa monnaie au rand sud-africain. Cet arrangement a été bénéfique pour la stabilité des prix et de la monnaie nationale, mais la dépréciation récente du rand, qui a eu des répercussions négatives sur l'économie namibienne, se traduit par des taux d'inflation fluctuants.

---

<sup>19</sup> OMS et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2015. Joint Monitoring Programme for Water Supply and Sanitation. [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2081Progress\\_on\\_Sanitation\\_and\\_Drinking\\_Water.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2081Progress_on_Sanitation_and_Drinking_Water.pdf).

<sup>20</sup> Agence de la statistique de Namibie et Ministère de l'agriculture, de l'eau et des forêts. 2014. *Namibia Census of Agriculture Report (2013/2014)*. Windhoek. <http://nsa.org.na/post/namibia-census-of-agriculture-2013-2014-communal-sector-released>.

<sup>21</sup> Rapport sur le recensement agricole 2013/2014.

<sup>22</sup> Banque de Namibie. 2016. *Economic Outlook Update*. Windhoek.

### Principaux liens intersectoriels

12. La stabilité de la croissance économique et un système de protection sociale bien établi ont contribué à faire reculer la pauvreté de 38 pour cent en 2001 à 18 pour cent en 2015. Mais les résultats ont été inégaux d'une région à l'autre et entre zones rurales et zones urbaines; les régions du Nord, où la population est essentiellement rurale, se caractérisent par de faibles revenus et une forte incidence de la pauvreté, de la malnutrition et du VIH, et les inégalités sont évalués à 62 pour cent dans les ménages dirigés par un homme contre 51 pour cent dans les ménages dirigés par une femme, qui sont aussi les plus pauvres<sup>23</sup>.
13. L'indice de développement humain de la Namibie a progressé, passant de 0,578 en 1990 à 0,640 en 2016<sup>24</sup>; les facteurs principaux en ont été l'amélioration de l'accès aux soins de santé et l'augmentation de l'espérance de vie, qui est passée de 49 ans en 2008, à 63 ans en 2012 et à 65 ans aujourd'hui<sup>25,26</sup>. La part du PIB allouée au secteur de la santé est de 7 pour cent, ce qui a permis au Gouvernement de s'attaquer au fardeau que représentent les maladies transmissibles telles que le VIH/sida et la tuberculose, et aux maladies non transmissibles telles que la malnutrition et l'obésité. Bien que le taux de prévalence du VIH soit élevé (17 pour cent), le nombre de nouvelles infections est tombé de 21 000 en 2000 à 7 400 en 2016<sup>27</sup>. La transmission de la mère à l'enfant est en baisse du fait de la couverture accrue des traitements antirétroviraux. Le taux de mortalité maternelle a également reculé, passant de 328 à 265 décès pour 100 000 naissances vivantes, ce qui témoigne de l'amélioration de la santé et du bien-être des femmes et des nourrissons. Mais, évalué à un pour cent, le risque de décès maternel reste relativement élevé<sup>28</sup>.
14. Le Gouvernement reconnaît l'importance de l'éducation pour qu'une nation industrialisée prospère voie le jour d'ici à 2030 et affecte 22 pour cent du budget national à cette fin. En 2012, le taux de scolarisation net dans les sept années du cycle primaire était de 99,7 pour cent, mais accusait un retard pour le cycle secondaire (52 pour cent)<sup>29</sup>. Toujours en 2012, 40 pour cent des filles et 39 pour cent des garçons ont atteint la 12<sup>ème</sup> année<sup>29</sup>. L'abandon de la scolarité est assez rare avant la 7<sup>ème</sup> année mais progresse dans les 8<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> années, et touche davantage les garçons que les filles<sup>30</sup>. Il est prouvé que le niveau d'instruction et le degré de sécurité alimentaire sont corrélés: l'enquête démographique et sanitaire de 2013 a montré que 34 pour cent des enfants dont la mère n'était pas instruite souffraient d'un retard de croissance, contre 9 pour cent de ceux dont la mère avait fait des études secondaires.

### 1.3 Lacunes et problèmes

15. L'examen stratégique Faim zéro réalisé sous la conduite de la Commission de planification nationale, en collaboration avec le Bureau du Premier Ministre et avec l'appui du système des Nations Unies, du secteur privé ainsi que d'organisations non gouvernementales et d'associations de la société civile, a permis de recenser les lacunes et problèmes ci-après:
  - *Manque de cohérence des politiques.* Les cadres juridiques et schémas directeurs requis pour lancer le programme de développement de la Namibie sont bien en place, mais le manque de cohérence entre des secteurs dirigés par des institutions publiques différentes constitue un problème majeur. Il faut créer des synergies au sein de chaque secteur et entre eux et

<sup>23</sup> Agence de la statistique de Namibie. 2016. *Namibia Household Income and Expenditure Survey 2015/16*. Windhoek.

<sup>24</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2016. *Rapport sur le développement humain 2016*. New York. <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/hdr/2016-human-development-report.html>.

<sup>25</sup> Alliance pour l'amélioration de la nutrition en Namibie, 2012. [https://www.unicef.org/namibia/Namibia\\_Report\\_on\\_the\\_Multi-sectoralCIP\\_100913\).pdf](https://www.unicef.org/namibia/Namibia_Report_on_the_Multi-sectoralCIP_100913).pdf).

<sup>26</sup> Bureau des Nations Unies en Namibie. Plan-cadre du partenariat des Nations Unies 2014–2018. Windhoek. [http://www.mu.undp.org/content/dam/namibia/docs/legalframework/undp\\_na\\_UNPAF\\_26%20July%202013.pdf](http://www.mu.undp.org/content/dam/namibia/docs/legalframework/undp_na_UNPAF_26%20July%202013.pdf).

<sup>27</sup> Ministère de la santé. *National Strategic Framework Report for HIV and AIDs Response in Namibia, 2011–2016*. Windhoek. [http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country\\_docs/Namibia/namibia\\_2011-2016.pdf](http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Namibia/namibia_2011-2016.pdf).

<sup>28</sup> <https://data.unicef.org/topic/maternal-health/maternal-mortality/>.

<sup>29</sup> Ministère de l'éducation. 2013. *Sector Policy on Inclusive Education*. Windhoek.

<sup>30</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. 2015. *School Drop-Outs and Out-of-School Children in Namibia: a National Review*. Paris.

améliorer la cohérence, et mettre en place un système national de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre et des résultats des politiques<sup>14</sup>. La politique actuelle de sécurité alimentaire et nutritionnelle n'aborde pas tous les aspects de la sécurité alimentaire visés par l'objectif de développement durable (ODD) 2 et il n'existe donc pas de cadre général d'orientation des programmes d'assistance sociale. La plupart des interventions de protection sociale sont de nature sectorielle et ne s'occupent pas des problématiques intersectorielles, et ne sont donc ni exhaustives ni intégrées.

- *Manque de capacités.* En dépit d'un bon encadrement politique et budgétaire du développement, les capacités institutionnelles et les ressources humaines nécessaires pour concevoir et exécuter les politiques et les programmes sont limitées. La mise en œuvre des programmes de sécurité alimentaire se heurte à des problèmes qui ont une incidence sur le choix des priorités, et à l'insuffisance des moyens techniques et administratifs des institutions publiques, aux niveaux national et régional. Les capacités des institutions et des agents de l'État participant à la conception, à la planification, à la mobilisation des ressources et au suivi doivent être améliorées pour qu'une assistance équitable et émancipatrice de meilleure qualité soit fournie au moindre coût aux ménages et aux personnes vulnérables.
- *Insuffisance des données factuelles, du suivi et de l'évaluation.* La programmation pâtit de la faiblesse de la recherche et de la collecte de données et il est donc difficile de quantifier les interactions entre insécurité alimentaire et nutritionnelle, pauvreté et VIH. Il n'existe pas de données de référence sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle permettant de mesurer les avancées de la lutte contre la faim. Le peu d'informations disponibles sur l'évolution de la consommation alimentaire, globalement et par groupe de population, et la diversité des outils, des approches et des systèmes de collecte de données utilisés dans les divers secteurs et ministères ne permettent pas vraiment de dresser un tableau complet de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle susceptible d'étayer l'élaboration des programmes, des politiques et des interventions de l'État en temps opportun.
- *Atomisation des programmes sociaux.* La Namibie s'est dotée de l'un des dispositifs de protection sociale les plus complets de l'Afrique subsaharienne, qui vient en aide aux personnes âgées, aux orphelins et aux enfants vulnérables, aux familles d'accueil, aux personnes vivant avec un handicap, aux vétérans, aux enfants scolarisés, aux communautés marginalisées et aux populations souffrant de la faim. Cependant, les procédures d'enregistrement et de ciblage en sont inefficaces, le suivi est faible et la couverture lacunaire, ce qui donne lieu à des erreurs d'exclusion et d'inclusion. Ce manque d'efficacité explique les coûts d'administration et d'exécution élevés et freine l'élargissement du système. Les programmes sociaux doivent être regroupés grâce à l'utilisation d'un registre unique et être coordonnés par une seule institution afin d'accroître l'efficacité vis-à-vis de la sécurité alimentaire.
- *Coordination insuffisante.* Une coordination laissant à désirer entre ministères, secteurs, institutions et organisations publiques et privées freine les progrès de la lutte contre la faim en Namibie. Des dispositifs de coordination tels que l'Alliance pour l'amélioration de la nutrition en Namibie, qui promeut le renforcement des initiatives portant sur l'alimentation et la nutrition, n'ont pas été efficaces, que ce soit au niveau national ou infranational. La communication est insuffisante entre les divers secteurs et institutions et il n'existe aucune dynamique allant dans le sens d'une meilleure articulation. Pour combattre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, il est essentiel d'améliorer la coordination de la mise en œuvre des programmes et des politiques aux niveaux national et infranational.

## 1.4 Priorités pour le pays

### *Priorités du Gouvernement*

16. Dans le document Vision 2030, l'objectif est de donner naissance à un pays industrialisé prospère où règnent la paix, l'harmonie, la santé, la sécurité alimentaire et la stabilité politique. Cet objectif est appuyé par le cinquième Plan de développement national (2017–2022), le Schéma directeur pour la redistribution des richesses et l'éradication de la pauvreté et le Plan Harambee pour la prospérité (2016–2020), qui entendent mettre un terme à la pauvreté et à la faim en assurant une croissance inclusive fondée sur l'égalité des sexes et "ne laissant personne de côté".

17. Les cinq grands axes du cinquième Plan de développement national ont trait à la faim et à la malnutrition. Pour combattre la pauvreté et les inégalités de revenus, des stratégies en faveur des populations pauvres sont prévues, notamment un programme universel de protection sociale comportant des interventions ciblées pour ceux qui vivent dans la pauvreté. Dans le domaine de la santé et de la nutrition, il est prévu de lutter contre le retard de croissance et toutes les autres formes de malnutrition, en privilégiant les nourrissons, les femmes enceintes et les mères allaitantes vulnérables. L'autonomisation des femmes et des filles est placée au rang des priorités de façon à assurer l'égalité en améliorant l'accès aux ressources et à la terre pour les femmes. Dans le domaine de l'agriculture, il est prévu d'accroître la production céréalière et de promouvoir l'horticulture par les moyens suivants: développement de l'initiative des périmètres verts lancée par le Gouvernement<sup>31</sup>, redistribution des terres, appui aux infrastructures intéressant les petits exploitants, introduction de variétés résistant à la sécheresse et développement de l'agriculture de conservation. Le plan souligne qu'il est nécessaire d'améliorer l'accès aux services d'assainissement et à l'eau salubre destinée aux usages domestiques et à l'élevage.
18. Le Schéma directeur pour la redistribution des richesses et l'éradication de la pauvreté vise à mettre un terme à la faim grâce à la mise en œuvre de la feuille de route Faim zéro et au développement de programmes de filets de sécurité appuyés par une aide alimentaire tels que l'initiative nationale de filet de sécurité en milieu urbain et le programme d'alimentation scolaire. Cette feuille de route a pour but de favoriser la consommation d'aliments de qualité, d'assurer l'accès à une eau salubre et aux services d'assainissement et de promouvoir la biofortification.
19. Le Plan Harambee pour la prospérité (2016–2020) entend accélérer le développement dans les domaines prioritaires; l'élimination de la faim est une priorité de son volet de développement social. Le plan prône la mise en œuvre de secours d'urgence, l'amélioration de la productivité agricole et l'expansion des filets de protection sociale ciblés.
20. La Namibie a adopté la démarche du mouvement Renforcer la nutrition, afin d'éliminer toutes les formes de malnutrition. L'attachement du Gouvernement à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est évident puisqu'il a adopté la feuille de route Faim zéro en demandant que les recommandations de l'examen stratégique Faim zéro soient prises en compte dans le cinquième Plan de développement national. Le Ministère de l'éradication de la pauvreté et de la protection sociale a été créé pour coordonner la mise en œuvre de la feuille de route Faim zéro et l'intégrer dans le Schéma directeur pour la redistribution des richesses et l'éradication de la pauvreté. Le Bureau du Premier Ministre va mettre la dernière main à l'élaboration de la politique nationale relative à l'alimentation et à la nutrition, redynamiser le Conseil national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et faire de l'Alliance pour l'amélioration de la nutrition en Namibie un partenaire technique, démontrant ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle constitue une priorité du Gouvernement.

### *Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires*

21. Le Plan-cadre du partenariat des Nations Unies pour 2014–2018 comporte quatre volets: i) environnement institutionnel; ii) éducation et compétences; iii) santé; et iv) réduction de l'extrême pauvreté. Ces quatre grands axes s'appuient sur les résultats du quatrième Plan de développement national, en passe d'être remplacé par le cinquième. Le Plan-cadre du partenariat des Nations Unies centre les efforts sur: le développement des capacités des institutions nationales, l'accent étant mis sur les approches multidisciplinaires du développement; le renforcement de la création et de la gestion de connaissances; l'amélioration des normes, des règles et des dispositifs qui permettent de rendre compte des résultats; la fourniture de compétences techniques et de conseils sur l'élaboration des politiques, de qualité; et l'appui en faveur des activités de niveau local qui sont essentielles pour répondre aux besoins en matière de développement.
22. Le Plan-cadre du partenariat des Nations Unies définit 12 effets directs. Les programmes du PAM contribuent à la concrétisation de l'effet direct 11 — D'ici à 2018, la Namibie a passé en revue et met en œuvre des politiques et des stratégies qui permettent aux ménages très pauvres et très vulnérables d'avoir accès aux ressources productives et aux services et de s'en servir pour assurer

---

<sup>31</sup> Les périmètres verts sont de vastes projets agricoles destinés à accroître l'offre de produits vivriers.



leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et en tirer un revenu durable, et de l'effet direct 5 – D'ici à 2018, la Namibie met en œuvre des politiques et des programmes qui améliorent les résultats de l'apprentissage à tous les niveaux, en fournissant un appui au programme national d'alimentation scolaire.

23. Le PAM et la FAO continueront de collaborer pour appuyer les activités du Gouvernement en matière de préparation des interventions d'urgence. Il existe d'autres possibilités de relier l'alimentation scolaire aux petits exploitants agricoles et de renforcer le système de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle existant. La FAO sera un partenaire clé lorsqu'il s'agira d'aider le Gouvernement à mener l'étude sur le coût de la faim et l'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité.

## 2. Incidences stratégiques pour le PAM

### 2.1 Expérience du PAM et enseignements

24. Depuis 2012, le PAM fournit une assistance technique à la Namibie pour accroître les moyens dont dispose l'État en matière d'évaluation des besoins, de planification et d'intervention liées à la sécurité alimentaire. Dans un environnement où existent des cadres politiques et budgétaires et un système de protection sociale bien développé, le PAM a progressivement abandonné la fourniture directe de vivres au profit d'un appui technique englobant: i) les conseils d'ordre politique et stratégique; ii) le renforcement des systèmes institutionnels; iii) la création et la gestion des connaissances; iv) le renforcement des capacités; et v) l'appui aux programmes axé sur la conception, la coordination et la sensibilisation. Le PAM s'est ainsi positionné en tant que partenaire de choix dans le domaine de la sécurité alimentaire, et le fait que son appui technique réponde à la demande et soit en phase avec les priorités nationales a facilité l'assimilation des actions et la prise en charge des responsabilités connexes par le pays.
25. D'après les constatations de l'évaluation réalisée en 2016 de la politique du PAM en matière de développement des capacités, les apports techniques du PAM et son action de sensibilisation ont étayé l'élaboration de politiques et de stratégies nationales et infranationales dans les domaines de l'alimentation scolaire et de la préparation aux situations d'urgence.
26. En 1996, le Gouvernement a assumé l'entière responsabilité de la mise en œuvre et de la gestion du programme national d'alimentation scolaire, qui est entièrement financé par des ressources locales. En 2012, il a sollicité un appui technique du PAM pour évaluer la qualité et l'efficacité du programme; cette collaboration a été étendue à d'autres domaines d'activité, notamment la mise en œuvre d'une feuille de route sur cinq ans visant à déterminer les améliorations requises et à les apporter.
27. Le PAM a aidé le Gouvernement en 2014 à appliquer l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation afin de définir des critères de référence et d'améliorer la qualité du programme national d'alimentation scolaire. Il a épaulé l'élaboration et la mise en œuvre de directives opérationnelles, de normes et de systèmes de gestion de l'information. Ce partenariat montre que les capacités renforcées ne sont pas vouées à disparaître quand les partenaires nationaux endossent la responsabilité de la direction financière et de la gestion<sup>32</sup>.
28. Les enseignements tirés de la mise en œuvre du quatrième Plan de développement national (2013-2017) et les résultats obtenus indiquent que les compétences d'analyse du PAM demeurent nécessaires pour appuyer la concertation sur les politiques. Dans un environnement global où les partenaires ont accès à des conseils et à des compétences à l'échelle internationale pour promouvoir le programme national de développement, le Bureau du PAM en Namibie devra pouvoir compter sur une équipe souple hautement qualifiée et un modèle opérationnel qui soit en mesure de répondre de manière efficace et efficiente aux besoins du Gouvernement.

---

<sup>32</sup> PAM Politique du PAM en matière de renforcement des capacités: bilan et perspective (2009) - Rapport d'évaluation <https://docs.wfp.org/api/documents/b548771b6e6a4634bbd93699738d57cf/download/>.

## 2.2 Potentialités pour le PAM

29. Le plan d'action du Schéma directeur pour la redistribution des richesses et l'éradication de la pauvreté ainsi que la feuille de route Faim zéro précisent les possibilités pour le PAM d'intensifier son appui technique en faveur des institutions de l'État chargées de la gestion des programmes de filets de sécurité appuyés par une aide alimentaire. Le PAM continuera donc à centrer ses efforts sur l'assistance technique visant à renforcer les capacités publiques en matière d'évaluation des besoins, de planification et d'intervention liées à la sécurité alimentaire pour aider le pays à éliminer la faim.
30. Les enseignements tirés et les consultations menées avec les parties prenantes nationales montrent que le PAM doit continuer d'appuyer le Gouvernement dans les domaines suivants:
  - Soutenir les filets de protection sociale nationaux fondés sur une aide alimentaire, notamment les programmes aptes à réagir aux chocs, afin d'en accroître l'efficacité, l'équité et l'efficacité et d'en permettre l'expansion. Ces filets de sécurité sont notamment le programme national d'alimentation scolaire, l'initiative relative aux filets de sécurité appuyés par une aide alimentaire en milieu urbain et le programme national de secours d'urgence; le PAM prônera l'inclusion d'objectifs liés à la nutrition et à l'égalité des sexes dans ces dispositifs nationaux de filets de protection sociale.
  - Renforcer les processus de préparation et d'intervention en cas d'urgence et développer les capacités d'analyse de la sécurité alimentaire dont dispose l'État. Le PAM renforcera les capacités des pouvoirs publics en matière de prévision de l'insécurité alimentaire et de conception d'interventions destinées à faire face aux chocs d'origine naturelle, par exemple en améliorant les systèmes de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'alerte rapide. Il inclura des indicateurs en rapport avec la nutrition dans les processus de collecte de données et veillera à ce que les analyses de la problématique hommes-femmes et de la nutrition s'améliorent et puissent contribuer à l'élaboration de politiques et d'interventions tenant compte de la nutrition et susceptibles de transformer les relations entre les sexes. Le PAM explorera les possibilités de partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Ministère de la santé et des services sociaux afin que la problématique hommes-femmes et la nutrition soient intégrées dans la formation dispensée sur la sécurité alimentaire.
  - Promouvoir et coordonner la coopération Sud-Sud dans les domaines pertinents pour la sécurité alimentaire et la nutrition, notamment l'analyse de la sécurité alimentaire. Le PAM intégrera un volet de renforcement des capacités dans ses programmes d'assistance technique destinés tant aux hommes qu'aux femmes, et facilitera les programmes d'échanges Sud-Sud et d'échanges triangulaires avec des pays ayant adopté de bonnes pratiques dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, pour que les fonctionnaires namubiens puissent en tirer des enseignements.
  - Promouvoir les liens entre programmes. Des études de faisabilité réalisées en 2016 ont mis en évidence les avantages découlant de la mise en relation des petits exploitants, hommes et femmes, avec des marchés stables tels que les programmes d'alimentation scolaire. En collaboration avec le Ministère de l'éducation, le PAM fournira un appui technique en vue de trouver des moyens de diversifier l'alimentation scolaire en y ajoutant des aliments produits localement pour améliorer la valeur nutritionnelle et la qualité des repas scolaires.
  - Continuer de contribuer à rassembler des éléments factuels pour éclairer les décisions politiques et la conception et l'exécution des programmes. La Namibie dispose certes de schémas directeurs solides, mais la plupart des politiques doivent être remaniées pour rendre compte des réalités; par exemple, des analyses tenant compte de la problématique hommes-femmes et de la nutrition devraient être réalisées pour étayer l'élaboration de programmes et de politiques qui aient une dimension nutritionnelle et soient susceptibles de faire évoluer les relations entre les sexes.

## 2.3 Réorientations stratégiques

31. Ces cinq dernières années, le PAM est passé en Namibie de l'appui opérationnel à l'assistance technique et au renforcement des capacités dans le but d'améliorer les institutions, les systèmes et les programmes nationaux. Les recommandations issues de l'examen stratégique Faim zéro et la collaboration avec les organismes homologues gouvernementaux montrent qu'il est nécessaire de poursuivre et d'intensifier l'assistance technique pour aider le Gouvernement à concevoir et à exécuter des programmes qui contribuent efficacement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en faisant évoluer les relations hommes-femmes.
32. Le portefeuille d'activités retenues tient compte des atouts du PAM, notamment en matière de préparation et d'intervention en cas d'urgence, d'analyse de la sécurité alimentaire, de conception de programmes sur la base de données factuelles, de technologies innovantes de ciblage des interventions reposant sur une assistance alimentaire et de développement des capacités. Le PAM doit maintenir ce cap, développer les partenariats avec d'autres acteurs, en particulier du secteur privé, et renforcer la collaboration entre les ministères.
33. Depuis 2012, le Gouvernement finance en partie les programmes d'assistance technique du PAM, mais trois années consécutives de sécheresse ont érodé ses moyens. Il a financé sans aucune aide la plupart de ses interventions d'urgence durant l'exercice 2015/16, mais a dû procéder à des coupes budgétaires franches dans des secteurs tels que la santé et l'éducation. Il est probable que ces difficultés budgétaires auront à court terme des incidences sur le financement de l'assistance technique du PAM. Ce dernier cherche à diversifier ses sources de financement pour continuer à appuyer les progrès du Gouvernement dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

## 3 Orientation stratégique du PAM

### 3.1 Direction, orientations et impact escompté

34. Le PAM appuiera les efforts déployés pour atteindre la cible 1 de l'ODD 2, concernant l'accès à la nourriture, et la cible 9 de l'ODD 17, concernant le renforcement des capacités, au moyen de deux effets directs stratégiques qui s'appuient sur des activités correspondant aux priorités du Gouvernement ainsi qu'à l'expérience et aux domaines de compétence du PAM. Il va également continuer à: i) fournir un appui en réponse à la demande pour renforcer les systèmes et les programmes nationaux; ii) produire des connaissances pour éclairer la concertation sur les politiques et leur réforme, ainsi que la conception et l'exécution des programmes; iii) soutenir la coordination et les actions de sensibilisation; iv) promouvoir et faciliter la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire; et v) renforcer les capacités individuelles par la formation et d'autres moyens.
35. Conformément au Plan stratégique du PAM pour 2017-2021 et à la politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2015-2020) et son plan d'action, la problématique hommes-femmes sera prise en compte tout au long de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du plan stratégique de pays (PSP). Le plan d'action prévoit la prise en compte de cette problématique dans tous les programmes d'assistance technique. Le PAM encouragera la production de données ventilées par sexe et par âge et l'analyse participative de cette problématique afin de favoriser la formulation de politiques et de programmes susceptibles de faire évoluer les relations entre les sexes aux niveaux national et infranational. Le renforcement des capacités s'adressera aux hommes et aux femmes afin de s'assurer que les programmes axés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle favorisent la transformation des relations entre les sexes.
36. Le PAM veillera à ce que la conception des programmes en rapport avec tous les effets directs stratégiques tienne compte de la question de la nutrition. Il adaptera les évaluations et les outils, notamment le système de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de façon à y inclure des données sur la nutrition, et il prônera la diversification du régime alimentaire et l'utilisation d'aliments riches en nutriments dans les programmes d'assistance alimentaire du Gouvernement. Le PAM continuera à soutenir l'Alliance pour l'amélioration de la nutrition en Namibie afin d'améliorer la nutrition dans tout le pays.

### 3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

#### *Effet direct stratégique 1: Les populations vulnérables en Namibie sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels tout au long de l'année*

37. Cet effet direct stratégique constitue l'élément central de l'appui fourni par le PAM aux programmes publics de filets de sécurité appuyés par une aide alimentaire en Namibie. Il consiste essentiellement à s'assurer que les capacités des pouvoirs publics en matière de conception, d'exécution, de gestion, de suivi et de communication des résultats des programmes de filets de sécurité appuyés par une aide alimentaire sont suffisantes pour permettre leur mise en œuvre efficace, efficiente et équitable pour les hommes et pour les femmes. Le PAM se concentrera en particulier sur les programmes nationaux de filets de sécurité capables de réagir aux chocs, à savoir le programme de secours d'urgence et le programme national d'alimentation scolaire. Les enseignements tirés de ces programmes seront appliqués à d'autres programmes publics de filets de sécurité, s'il y a lieu. Cet effet direct stratégique contribue à la cible 1 de l'ODD 2 et au premier résultat stratégique du PAM, et est conforme aux orientations nationales énoncées dans la feuille de route Faim zéro, le cinquième Plan national de développement et le Plan Harambee pour la prospérité.

#### *Domaine d'action privilégié*

38. Cet effet direct vise à s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité, notamment la pauvreté, les inégalités de revenus, les inégalités hommes-femmes et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle qu'aggravent des catastrophes naturelles chroniques.

39. Deux produits permettront d'obtenir l'effet direct:

- i) Les populations exposées à l'insécurité alimentaire tirent parti de l'amélioration des capacités de l'État en matière de conception, d'exécution et d'expansion de filets de sécurité nationaux capables de réagir aux chocs, qui garantissent l'accès à la nourriture et une augmentation des revenus permettant de subvenir à d'autres besoins essentiels (ODD 1).
- ii) Les écoliers tirent parti de l'amélioration des capacités de l'État en matière de conception et de gestion d'un programme national d'alimentation scolaire qui répond à leurs besoins alimentaires et nutritionnels fondamentaux et contribue à faire augmenter le taux de scolarisation (ODD 4).

#### *Activités essentielles*

40. *Activité 1: Renforcer les capacités des entités publiques chargées des programmes nationaux de filets de sécurité capables de réagir aux chocs.* Le PAM fournira une assistance technique pour renforcer les capacités des pouvoirs publics en matière de gestion et de mise en œuvre de programmes nationaux réactifs en cas de chocs. Il aidera à réaliser un examen de la chaîne d'approvisionnement pour que les programmes soient à même d'être adaptés face aux chocs, et mettra notamment l'accent sur la gestion des produits alimentaires, la formation, l'échange de connaissances Sud-Sud, l'appui à la coordination entre ministères et la mise en place d'un système d'information. Les capacités nécessaires pour mettre en œuvre et sélectionner les modalités de transfert employées dans les programmes nationaux d'assistance alimentaire seront examinées et l'assistance technique sera adaptée pour résoudre les problèmes et combler les lacunes recensés. Le PAM aidera le Gouvernement à renforcer et à normaliser l'initiative relative aux filets de sécurité appuyés par une aide alimentaire en milieu urbain pour qu'elle réponde aux différents besoins et priorités des femmes, des hommes, des filles et des garçons ciblés, notamment au moyen de l'élaboration de directives et de procédures opérationnelles standard. Le PAM est en mesure d'augmenter les capacités publiques en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre des programmes d'assistance alimentaire d'urgence, de ciblage, d'identification et d'enregistrement des bénéficiaires, ainsi que de gestion et de suivi des distributions de vivres, si le Gouvernement le sollicite.

41. *Activité 2: Renforcer les capacités des entités publiques chargées de l'alimentation scolaire et leur fournir une assistance technique.* Le PAM continuera d'aider le Gouvernement à améliorer l'efficacité et l'efficacité de son programme d'alimentation scolaire, notamment en l'aidant à parachever et à diffuser sa politique en la matière et à élaborer des directives d'application. Il encouragera une participation accrue du secteur privé à ce programme et contribuera au renforcement des capacités, à la collecte d'éléments factuels, à la promotion de l'alimentation scolaire, à la coordination, à l'établissement des rapports et au suivi, l'égalité des sexes étant un aspect intrinsèque de toutes ses activités. Il aidera le Gouvernement à établir des liens entre les petits exploitants et le programme d'alimentation scolaire dans le but d'introduire des aliments plus nutritifs dans l'assortiment alimentaire ainsi que d'autonomiser les petits exploitants, femmes et hommes. Une étude de faisabilité relative à l'alimentation scolaire utilisant la production locale a été réalisée en 2016 afin d'éclairer cette démarche. D'après les constatations préliminaires de cette étude, il serait possible d'acheter localement toute une gamme de denrées alimentaires.
42. Le PAM continuera d'appuyer le renforcement des capacités visant la mise en service du système d'information sur l'alimentation scolaire. Pour épauler le Gouvernement qui entend étendre le programme national d'alimentation scolaire aux écoles secondaires, le PAM appuiera le renforcement des capacités des fournisseurs et des responsables des écoles secondaires, et élaborera et diffusera des directives et du matériel pédagogique sur la nutrition. Le manuel de l'UNICEF sur la santé à l'école souligne qu'il est important d'intégrer l'éducation nutritionnelle dans le programme scolaire et de l'harmoniser avec les programmes de santé scolaire. Dans son manuel et sa politique sur l'alimentation scolaire, le PAM préconise la dispensation d'une éducation concernant la nutrition et la problématique hommes-femmes et il continuera de prôner l'intégration d'une éducation nutritionnelle tenant compte de cette problématique dans l'ensemble de services complémentaires essentiels.

***Effet direct stratégique 2: En Namibie, la concertation sur les politiques et la conception des programmes publics sont éclairées par des données factuelles et des connaissances améliorées sur les problèmes liés à la faim pendant toute la durée du cinquième Plan de développement national***

43. Cet effet direct stratégique vise le recueil d'éléments factuels et l'approfondissement des connaissances concernant les problèmes liés à la faim, l'objectif étant de mettre en place un réseau de décideurs et de techniciens informés et d'obtenir des éléments utiles à l'élaboration de politiques et de programmes efficaces. Il s'agit de faciliter la concertation sur les politiques relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de diffuser les meilleures pratiques auprès des acteurs nationaux et de promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Cet effet direct stratégique contribue à la cible 9 de l'ODD 17 et au résultat stratégique 5 du PAM, et est conforme aux orientations nationales relatives à la lutte contre la faim énoncées dans la feuille de route Faim zéro, dans le cinquième Plan de développement national et dans le Plan Harambee pour la prospérité.

*Domaine d'action privilégié*

44. Cet effet direct vise à renforcer la résilience en fournissant les connaissances et les éléments factuels nécessaires à la concertation et à la prise des décisions concernant les politiques liées à la sécurité alimentaire.
45. Deux produits permettront d'obtenir l'effet direct:
- i) Les populations exposées à l'insécurité alimentaire tirent parti du fait que le Gouvernement recourt davantage aux analyses fondées sur des éléments factuels pour élaborer des programmes destinés à éliminer la faim qui améliorent l'accès à la nourriture et permettent de subvenir aux autres besoins essentiels.
  - ii) Les populations exposées à l'insécurité alimentaire tirent parti du renforcement des capacités des autorités nationales en matière de coordination et de mise en œuvre de la feuille de route Faim zéro en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle.

### *Activités essentielles*

46. *Activité 3: Renforcer les capacités des entités publiques participant aux politiques et programmes visant à combattre la faim.* Le PAM appuiera la réalisation d'une enquête nationale de référence sur l'alimentation et la nutrition qui ventilera les données par sexe et par âge, intégrera des indicateurs relatifs au VIH et à l'égalité des sexes et portera sur les zones urbaines et les zones rurales, afin que l'on puisse mesurer les progrès des programmes publics et suivre l'évolution de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il continuera de fournir un appui technique au processus annuel du Comité namibien d'évaluation de la vulnérabilité et aux enquêtes et évaluations périodiques, s'il y a lieu. Par ailleurs, il développera le système de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en y ajoutant d'autres sites sentinelles et mettra en place de nouveaux outils, notamment l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité fondées sur l'emploi de téléphones mobiles, pour que des données ventilées puissent être recueillies en temps réel à moindre coût. Il aidera également le Gouvernement à réaliser une étude sur l'apport en micronutriments, éventuellement à l'aide de l'outil "Comblant le déficit en micronutriments", et à déterminer s'il est envisageable de réaliser une étude sur le coût de la faim et de la malnutrition pour appuyer son action de sensibilisation.
47. *Activité 4: Fournir une assistance technique au Ministère de l'éradication de la pauvreté et de la protection sociale et aux partenaires associés à la mise en œuvre de la feuille de route Faim zéro.* Le PAM appuiera le Ministère de l'éradication de la pauvreté et de la protection sociale, qui est chargé de coordonner la mise en œuvre de la feuille de route Faim zéro. Par l'intermédiaire de l'Alliance pour l'amélioration de la nutrition en Namibie, il sera un partenaire technique du Conseil national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui coordonnera les activités dans ce domaine; il pourrait à ce titre mener une action de plaidoyer et de sensibilisation sur les défis liés à la sécurité alimentaire, contribuer à l'élaboration de politiques relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et faciliter la mise en commun des expériences et des meilleures pratiques dans le cadre d'une coopération et d'échanges Sud-Sud et triangulaires.

## **4. Modalités d'exécution**

### **4.1 Analyse des bénéficiaires**

48. Le PAM renforcera les capacités des fonctionnaires chargés, aux niveaux national et infranational, des évaluations de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'analyse de la vulnérabilité et de la gestion des filets de sécurité appuyés par une aide alimentaire. Les 3 000 membres du personnel, femmes et hommes en nombre égal, qui recevront une formation au titre de l'effet direct stratégique 1 viendront du Bureau du Premier Ministre, du Ministère de l'éducation, des arts et de la culture et du Ministère de l'éradication de la pauvreté et de la protection sociale. Les bénéficiaires indirects des programmes publics de filets de sécurité seront 330 000 participants au programme d'alimentation scolaire, 780 000 personnes dans le cadre du programme national de secours d'urgence et, selon les prévisions, 300 000 personnes dans le cadre de l'initiative nationale de filet de sécurité appuyé par une aide alimentaire en milieu urbain.
49. Les bénéficiaires directs de l'effet direct stratégique 2 sont le Bureau du Premier Ministre, le Ministère de l'éducation, des arts et de la culture, l'Agence de la statistique de Namibie, la Commission de planification nationale, le Ministère de l'éradication de la pauvreté et de la protection sociale, le programme d'alimentation scolaire, le programme national de secours d'urgence et les programmes nationaux de filets de sécurité réactifs en cas de chocs.

### **4.2 Transferts**

#### ***Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud***

50. En réponse aux demandes des ministères et des organismes partenaires qui souhaitent intensifier l'assistance technique et les transferts de connaissances, le PAM intégrera le renforcement des capacités dans les activités prévues pour obtenir les deux effets directs stratégiques. Il jouera un rôle consultatif auprès des partenaires, en dialoguant et en créant des synergies avec les autres parties prenantes afin de veiller à ce que les systèmes les plus appropriés soient intégrés et adaptés aux besoins spécifiques du pays pendant toute la durée du PSP. Le renforcement des capacités et la collecte d'éléments factuels figurent au nombre des recommandations issues de l'examen

stratégique Faim zéro. Le renforcement des capacités concerne le Ministère de l'éradication de la pauvreté et de la protection sociale, le Bureau du Premier Ministre et le Ministère de l'éducation, dans le contexte de leurs programmes relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la préparation aux situations d'urgence.

51. En réponse à la sollicitation constante du Gouvernement et en collaboration avec le Bureau du Premier Ministre, le PAM renforcera les capacités en matière de préparation aux situations d'urgence, de transfert de technologie et d'élaboration des politiques, au moyen du partage de connaissances et de rencontres avec les parties prenantes dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Le partage des connaissances par le biais de la coopération Sud-Sud permettra de recenser les activités, et les forums de discussion inclusifs avec les parties prenantes favoriseront la diffusion des connaissances et la formulation de politiques selon une approche consultative.
52. L'objectif de ces activités sera, en dernier ressort, de combler les lacunes et de mettre en place des capacités suffisantes pour que le Gouvernement puisse exécuter ses programmes sans le soutien du PAM. Durant la période d'exécution du PSP, le PAM et le Gouvernement examineront ensemble les progrès accomplis afin de définir le rôle que le PAM sera appelé à jouer en matière de soutien et d'élaborer une stratégie de retrait.

#### **4.3 Capacité du bureau de pays et profil du personnel**

53. Le PAM est devenu pour le Gouvernement un partenaire crédible dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle mais les capacités du bureau de pays doivent être accrues pour garantir l'efficacité de ses opérations. Le profil du personnel sera examiné et des formations seront prescrites, en vue de pouvoir fournir une assistance technique optimale au Gouvernement. Compte tenu de la nature de l'appui technique qu'il fournit, le PAM doit disposer de compétences spécialisées dans des domaines tels que l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité, la protection sociale, la nutrition, la programmation axée sur l'égalité des sexes et la transformation des relations hommes-femmes, la formulation des politiques et le développement de systèmes; des consultants et spécialistes locaux et internationaux continueront à mettre à disposition ce type de compétences.
54. Pour appuyer le Gouvernement, le PAM devra faire preuve de souplesse afin de répondre comme il se doit aux besoins. Les connaissances spécialisées et les compétences institutionnelles seront donc mobilisées s'il y a lieu auprès du Siège et du bureau régional.

#### **4.4 Partenariats**

55. Conformément à sa stratégie institutionnelle en matière de partenariats, le PAM diversifiera la gamme de ses partenaires de façon à y inclure des établissements universitaires, des entreprises privées et des organismes de développement. Ses partenaires gouvernementaux sont le Ministère de l'éducation, des arts et de la culture, le Ministère de l'éradication de la pauvreté et de la protection sociale, le Ministère de la santé et des services sociaux, le Ministère de l'agriculture, de l'eau et des forêts, le Ministère de l'égalité des genres et de l'enfance, le Bureau du Premier Ministre et la Commission de planification nationale du Ministère de la planification économique. Des entités publiques telles que le Conseil agronomique de Namibie, l'Agence de la statistique de Namibie, l'Agence du commerce et de la commercialisation des produits agricoles ainsi que l'Agence de développement des entreprises agro-industrielles resteront des partenaires.
56. Dans le cadre de ses travaux avec les partenaires des secteurs de l'action humanitaire et du développement, le PAM reconnaît la nature multisectorielle de la sécurité alimentaire et l'importance des expériences collectives qui permettent de renforcer les réseaux afin que les acteurs humanitaires puissent échanger des données d'expérience, des connaissances et des informations sur des solutions efficaces au problème de la faim. Les méthodes et les outils dont dispose le PAM pour assurer le suivi et l'analyse de la sécurité alimentaire faciliteront donc la participation multisectorielle et la répartition des tâches en fonction du mandat et des avantages comparatifs de chacun.

57. Le PAM continuera de collaborer et de renforcer la coordination avec l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé et la FAO dans le domaine du renforcement de la nutrition, par l'intermédiaire de l'Alliance pour l'amélioration de la nutrition en Namibie, et de l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par le biais du Comité namibien d'évaluation de la vulnérabilité. Il s'attachera à renforcer la collaboration avec ces organismes en vue d'appuyer la mise en œuvre de la feuille de route Faim zéro et le Conseil de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui a été redynamisé par le Gouvernement pour prendre en charge la coordination de la mise en œuvre de la politique en la matière.

## **5 Gestion de la performance et évaluation**

### **5.1 Modalités de suivi et d'évaluation**

58. Le PAM fournit une assistance technique au Gouvernement namibien en vue de renforcer son aptitude à concrétiser les engagements qu'il a pris en matière d'élimination de la faim, et il assurera le suivi de l'amélioration des capacités. Une évaluation des besoins en la matière permettra d'établir des critères de référence et des cibles pour chaque domaine d'assistance technique, ces critères et cibles étant établis dans les trois mois suivant le démarrage des activités, conformément aux règles du Cadre de résultats institutionnels en vigueur. Un plan de suivi, d'examen et d'évaluation tenant compte de la problématique hommes-femmes sera élaboré sur la base du cadre de suivi du PAM.
59. Une série d'indicateurs essentiels d'effet direct, de produit et de processus feront l'objet d'un suivi régulier, et des examens annuels de certaines activités seront effectués en consultation avec les homologues gouvernementaux, les bénéficiaires et les partenaires, de façon à évaluer les progrès accomplis au regard des résultats du PSP. Un examen à mi-parcours de l'intégralité du portefeuille de pays sera réalisé au cours de la troisième année d'exécution. Le PAM établira ses rapports sur les résultats à partir du suivi effectué conjointement avec le groupe de travail chargé du suivi et de l'évaluation du Cadre de partenariat des Nations Unies et avec le Gouvernement, lorsque ce sera possible. Il continuera d'appuyer les capacités de suivi du Gouvernement au moyen du transfert de connaissances et de compétences, en mettant particulièrement l'accent sur l'utilisation des technologies d'information fondées sur l'utilisation de téléphones mobiles<sup>33</sup> pour la collecte et la communication d'informations afin d'améliorer l'efficacité et la qualité de la collecte de données.
60. Une évaluation du portefeuille du pays sera réalisée au cours de la quatrième année d'exécution afin d'évaluer la pertinence, l'efficacité et l'efficacité du PSP et de documenter les enseignements qui en seront tirés pour décider du type d'appui technique à fournir par la suite.
61. Il sera fait appel aux connaissances spécialisées et aux compétences du Siège et du bureau régional de manière à ce que le PAM dispose de la souplesse requise et soit en mesure de répondre de façon dynamique et adaptée aux besoins du Gouvernement. Le PAM continuera de collaborer avec le Gouvernement dans le domaine du transfert de compétences et de connaissances relatives à l'utilisation des techniques de suivi et leur potentiel s'agissant de promouvoir l'évolution des relations entre les sexes.

### **5.2 Gestion des risques**

62. Afin de garantir la disponibilité de ressources suffisantes, le PAM continuera de collaborer avec les pouvoirs publics qui seront son principal partenaire, tout en élargissant le cercle de ses donateurs, en faisant notamment appel à des non-résidents possédant des intérêts en Namibie, et présentera une proposition à cet effet.
63. Afin de s'assurer que le Gouvernement dispose des capacités requises pour adopter les systèmes et outils mis en place dans le cadre de l'assistance technique, le PAM postera un consultant spécialisé dans chaque ministère partenaire pour former les fonctionnaires chargés de la mise en œuvre des programmes.

---

<sup>33</sup> Le problème de l'écart entre hommes et femmes en matière d'accès aux technologies de l'information, notamment la propriété et l'utilisation de téléphones portables par les femmes, sera abordé.



64. En vue d'optimiser l'adhésion du Gouvernement et la prise en charge des activités par le pays, le PAM continuera d'appuyer les pouvoirs publics pour qu'ils assument la direction des activités en rapport avec la sécurité alimentaire, et maintiendra l'appui qu'il fournit en réponse à une demande, conformément aux priorités nationales.
65. Une formation sera dispensée au personnel du bureau de pays pour renforcer ses capacités d'exécution des activités en rapport avec les objectifs du PSP. Le PAM continuera de recruter des consultants expérimentés pour fournir une assistance technique ciblée en vue d'optimiser les capacités du Gouvernement.

## 6 Des ressources axées sur les résultats

### 6.1 Budget de portefeuille de pays

66. Le budget de portefeuille de pays est à la mesure des quatre activités prévues dans le PSP pour obtenir les deux effets directs stratégiques fixés en vue d'atteindre les ODD 2 et 17. Les interventions axées sur le renforcement des capacités absorbent le plus gros de la composante relative à l'exécution du budget. La programmation visant à transformer les relations hommes-femmes qui a été retenue respectera l'engagement pris par le PAM de financer des activités pour obtenir des résultats égaux pour les deux sexes. Le budget requis pour exécuter le PSP s'élève à 6 millions de dollars, dont 61 pour cent pour les activités relevant de l'effet direct stratégique 1 et 39 pour cent pour celles relevant de l'effet direct stratégique 2. Les allocations budgétaires baissent au cours de la période d'exécution du PSP une fois réalisés les investissements initiaux importants, principalement consacrés aux systèmes et aux outils.

| TABLEAU 1: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS VENTILÉ PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ANNÉE ( <i>en dollars</i> ) |                |                  |                |                  |                |                |                  |
|---|----------------|------------------|----------------|------------------|----------------|----------------|------------------|
| Effet direct stratégique  | Année 1        | Année 2          | Année 3        | Année 4          | Année 5        | Année 6        | Total            |
|   | 2017           | 2018             | 2019           | 2020             | 2021           | 2022 (6 mois)  |                  |
| <b>1</b>  | 205 938        | 911 238          | 864 836        | 645 904          | 769 262        | 234 318        | 3 631 496        |
| <b>2</b>  | 240 520        | 572 437          | 460 994        | 520 867          | 421 902        | 152 417        | 2 369 138        |
| <b>Total</b>  | <b>446 458</b> | <b>1 483 675</b> | <b>325 830</b> | <b>1 166 771</b> | <b>191 164</b> | <b>386 735</b> | <b>6 000 634</b> |

### 6.2 Perspectives de financement

67. Le PAM a reçu depuis 2012 du Gouvernement un montant de 2,03 millions de dollars pour financer l'appui technique qu'il fournit au programme d'alimentation scolaire. Le Gouvernement a également partagé les coûts des activités liées au programme de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais le montant des dépenses n'est pas connu car les fonds n'ont pas transité par le PAM. La capacité du Gouvernement à appuyer le programme d'assistance technique du PAM a considérablement diminué après trois années consécutives de sécheresse et l'intervention nationale de secours qu'il a mise en place. Le Gouvernement a confirmé au PAM une contribution d'un montant de 517 000 dollars pour l'assistance technique au programme d'alimentation scolaire. Il ressort des discussions avec le Gouvernement que celui-ci cherche des financements auprès de sources locales pour compléter les contributions obtenues par le PAM auprès de donateurs extérieurs, y compris des fonds de contrepartie qui pourraient être mis à disposition pour appuyer l'exécution du PSP.

### **6.3 Stratégie de mobilisation des ressources**

68. Le PAM ne doute pas qu'il sera à même de mobiliser des ressources pour l'un et l'autre des effets directs stratégiques, et il a déjà trouvé des fonds suffisants pour la première année et une partie de la deuxième. Il est en quête de trois sources de financement principales: i) des contributions du Gouvernement; ii) des fonds complémentaires de programmes conjoints des Nations Unies; et iii) des contributions de donateurs habituels ou non, y compris du secteur privé. Le plan d'action du partenariat du PAM définit une approche stratégique pour la participation des partenaires, et des possibilités de partage des coûts et de mise en commun des fonds avec d'autres organismes des Nations Unies seront étudiées. Ces financements pourraient toutefois ne pas suffire à couvrir tous les besoins. Le Gouvernement devrait trouver les ressources requises pour financer ce plan et faire campagne conjointement avec le PAM en vue de mobiliser les ressources auprès de partenaires de développement.

### **6.4 Priorités d'affectation des ressources**

69. Si les ressources viennent à manquer, des mesures de maîtrise des coûts seront appliquées. Le PAM appuiera en priorité les programmes publics visant à sauver des vies qui ciblent les enfants et les personnes souffrant de malnutrition.

## ANNEXE I

## CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA NAMIBIE (2017-2022)

|  |                              |   |
|--|------------------------------|---|
| Texte librement rédigé par le bureau de pays | Éléments du Plan stratégique | Catégories et indicateurs du Cadre de résultats institutionnels |
|--|------------------------------|---|

**Pays: Namibie**

**Date de démarrage du PSP: 01/07/2017 Date d'achèvement du PSP: 30/06/2022**

## CADRE LOGIQUE

**But stratégique 1:** Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

**Objectif stratégique 1:** Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

**Résultat stratégique 1:** Chacun a accès à la nourriture (Cible 1 de l'ODD 2)

**Cibles nationales des ODD et indicateurs:** (BPWRPE) Renforcement des filets de protection sociale. Cible du Plan Harambee pour la prospérité: aucun décès en Namibie n'est imputable au manque de nourriture.

**Priorité du Plan-cadre du partenariat des Nations Unies:** Effet direct 11. D'ici à 2018, la Namibie a passé en revue et met un œuvre des politiques et des stratégies qui permettent aux ménages très pauvres et très vulnérables d'avoir accès aux ressources productives et aux services et de s'en servir pour assurer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et en tirer un revenu durable.

**Effet direct stratégique 1:** Les populations vulnérables en Namibie sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels tout au long de l'année.

*Domaine d'action privilégié: causes profondes*

*Description WINGS: les populations sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels*

**Catégorie d'effet direct correspondante 1.3:** Renforcement de la capacité des services sociaux et du secteur public à venir en aide aux populations risquant de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire aiguë, transitoire ou chronique

1.3.1 Score de capacité Faim zéro

1.3.2 Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

*Hypothèses*

- i. Le Gouvernement continue d'exploiter les connaissances acquises aux fins d'éclairer la prise de décisions d'orientation
- ii. Le Gouvernement continue de financer l'alimentation scolaire

| <b>CADRE LOGIQUE</b>   |   |       |
|--|---|-------|
| <p><b>Produit 1.1:</b> Les populations exposées à l'insécurité alimentaire tirent parti de l'amélioration des capacités de l'État en matière de conception, d'exécution et d'expansion de filets de sécurité nationaux capables de réagir aux chocs, qui garantissent l'accès à la nourriture et une augmentation des revenus permettant de subvenir à d'autres besoins essentiels</p> <p>Contribue aussi à l'ODD 1 (élimination de la pauvreté)</p> | <p><b>Catégorie de produit correspondante C:</b> Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées</p> <p>C.1 Nombre de personnes ayant reçu une formation</p> <p>C.2 Nombre d'activités de développement des capacités réalisées</p> <p>C.3 Nombre d'activités d'appui technique réalisées</p> | s. o. |
| <p><b>Produit 2.1:</b> Les écoliers tirent parti de l'amélioration des capacités de l'État en matière de conception et de gestion d'un programme national d'alimentation scolaire qui répond à leurs besoins alimentaires et nutritionnels fondamentaux et contribue à faire augmenter le taux de scolarisation</p> <p>Contribue aussi à l'ODD 4 (éducation de qualité)</p>  | <p><b>Catégorie de produit correspondante C:</b> Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées</p> <p>C.1 Nombre de personnes ayant reçu une formation</p> <p>C.2 Nombre d'activités de développement des capacités réalisées</p> <p>C.3 Nombre d'activités d'appui technique réalisées</p> | s. o. |
| <p><b>Activité 1:</b> Renforcer les capacités des entités publiques chargées des programmes nationaux de filets de sécurité capables de réagir aux chocs.</p> <p>Description WINGS: renforcement des capacités en matière de filets de sécurité</p>  | <p><b>Catégorie d'activité correspondante 9:</b> Renforcement des capacités institutionnelles</p>   | s. o. |
| <p><b>Activité 2:</b> Renforcer les capacités des entités publiques chargées de l'alimentation scolaire et leur fournir une assistance technique.</p> <p>Description WINGS: renforcement des capacités en matière d'alimentation scolaire</p>  | <p><b>Catégorie d'activité correspondante 9:</b> Renforcement des capacités institutionnelles.</p>  | s. o. |
| <p><b>Résultats transversaux</b></p> <p>C.4 Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement</p> <p>C.4.1 Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin</p>   |   |       |

## CADRE LOGIQUE

|   |   |  |
|---|---|--|
| <b>But stratégique 2:</b> <i>Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD</i>   |   |  |
| <b>Objectif stratégique 4:</b> <i>Appuyer la mise en œuvre des ODD</i>  |   |  |
| <b>Résultat stratégique 5:</b> <i>Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD (Cible 9 de l'ODD 17)</i>   |   |  |
| <b>Cibles nationales des ODD et indicateurs:</b> (Plan Harambee pour la prospérité) Cible concernant l'efficacité des services publics et de la prestation de services: d'ici à 2020, renforcement de l'obligation redditionnelle et de la transparence.<br><b>Priorité du Plan-cadre du partenariat des Nations Unies:</b> effet direct 3. D'ici à 2018, des systèmes de suivi et d'évaluation et d'analyse statistique opérationnels sont en place et permettent de suivre les progrès accomplis et d'en rendre compte. |   |  |
| <b>Effet direct stratégique 2:</b> En Namibie, la concertation sur les politiques et la conception des programmes publics sont éclairées par des données factuelles et des connaissances améliorées sur les problèmes liés à la faim pendant toute la durée du cinquième Plan de développement national<br><i>Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience</i><br><i>Description WINGS: les politiques publiques sont éclairées par des données factuelles</i>  | <b>Catégorie d'effet direct correspondante 5.1:</b> Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel.<br><i>5.1.1 Score de capacité Faim zéro</i> | i. Les connaissances issues de diverses études sont utilisées pour éclairer la prise de décisions d'orientation.<br>ii. Le Gouvernement demeure déterminé à renforcer les capacités institutionnelles en matière de coordination du programme visant à éliminer la faim. |
| <b>Produit 3.1:</b> <i>Les populations exposées à l'insécurité alimentaire tirent parti du fait que le Gouvernement recourt davantage aux analyses fondées sur des éléments factuels pour élaborer des programmes destinés à éliminer la faim qui améliorent l'accès à la nourriture et permettent de subvenir aux autres besoins essentiels.</i>   | <b>Catégorie de produit correspondante C:</b> Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées.<br>C.2 Nombre d'activités de développement des capacités réalisées<br>C.3 Nombre d'activités d'appui technique réalisées<br>1. Indicateur propre au projet: Nombre d'études et d'évaluations appuyées                      | s. o.  |
| <b>Produit 4.1:</b> <i>Les populations exposées à l'insécurité alimentaire tirent parti du renforcement des capacités des autorités nationales en matière de coordination et de mise en œuvre de la feuille de route Faim zéro en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle.</i><br><b>ODD 1 (élimination de la pauvreté)</b>  | <b>Catégorie de produit correspondante C:</b> Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées<br>C.3 Nombre d'activités d'appui technique réalisées   | s. o.  |

## CADRE LOGIQUE

| CADRE LOGIQUE   |   |       |
|---|---|-------|
| <p><b>Activité 3:</b> Renforcer les capacités des entités publiques participant aux politiques et programmes visant à combattre la faim.</p> <p>Description WINGS: renforcer les capacités en matière de politiques et de programmes</p>  | <p><b>Catégorie d'activité correspondante 9:</b> Renforcement des capacités institutionnelles</p> | s. o. |
| <p><b>Activité 4:</b> Fournir une assistance technique au Ministère de l'éradication de la pauvreté et de la protection sociale et aux partenaires associés à la mise en œuvre de la feuille de route Faim zéro.</p> <p>Description WINGS: assistance technique aux fins de la mise en œuvre de la feuille de route Faim zéro</p> | <p><b>Catégorie d'activité correspondante 9:</b> Renforcement des capacités institutionnelles</p> | s. o. |

## ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS (*en dollars*)

| Effet direct stratégique | Année 1        | Année 2          | Année 3          | Année 4          | Année 5          | Année 6        | Total             | Perspectives de financement |                         |
|--------------------------|----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|-------------------|-----------------------------|-------------------------|
|                          | 2017           | 2018             | 2019             | 2020             | 2021             | 2022           | <i>En dollars</i> | <i>En dollars</i>           | <i>En % des besoins</i> |
| <b>1</b>                 | 205 938        | 911 238          | 864 836          | 645 904          | 769 262          | 234 318        | <b>3 631 496</b>  | 553 838                     | 15                      |
| <b>2</b>                 | 240 520        | 572 437          | 460 994          | 520 867          | 421 902          | 152 417        | <b>2 369 138</b>  |                             | 0                       |
| <b>Total</b>             | <b>446 458</b> | <b>1 483 675</b> | <b>1 325 830</b> | <b>1 166 771</b> | <b>1 191 164</b> | <b>386 735</b> | <b>6 000 634</b>  | <b>553 838</b>              | <b>9</b>                |

| Catégorie de coût             | Année 1        | Année 2          | Année 3          | Année 4          | Année 5          | Année 6        | Total            |
|-------------------------------|----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|------------------|
|                               | 2017           | 2018             | 2019             | 2020             | 2021             | 2022           |                  |
| Valeur des transferts         | 283 218        | 988 042          | 963 078          | 704 606          | 671 654          | 212 713        | <b>3 823 310</b> |
| Mise en œuvre                 | 126 205        | 386 789          | 264 234          | 274 053          | 279 803          | 142 894        | <b>1 473 979</b> |
| Coûts d'appui directs ajustés | 7 828          | 11 781           | 11 781           | 111 781          | 161 781          | 5 828          | <b>310 780</b>   |
| Coûts directs pour le PAM     | 417 251        | 1 386 612        | 1 239 093        | 1 090 440        | 1 113 238        | 361 435        | <b>5 608 069</b> |
| Coûts d'appui indirects       | 29 208         | 97 063           | 86 737           | 76 331           | 77 927           | 25 300         | <b>392 565</b>   |
| <b>Total</b>                  | <b>446 458</b> | <b>1 483 675</b> | <b>1 325 830</b> | <b>1 166 771</b> | <b>1 191 164</b> | <b>386 735</b> | <b>6 000 634</b> |

|                               | Effet direct stratégique 1 | Effet direct stratégique 2 | Total            |
|-------------------------------|----------------------------|----------------------------|------------------|
| Valeur des transferts         | 2 349 518                  | 1 473 792                  | <b>3 823 310</b> |
| Mise en œuvre                 | 855 982                    | 617 997                    | <b>1 473 979</b> |
| Coûts d'appui directs ajustés | 188 422                    | 122 358                    | <b>310 780</b>   |
| Coûts directs pour le PAM     | 3 393 921                  | 2 214 148                  | <b>5 608 069</b> |
| Coûts d'appui indirects       | 237 574                    | 154 990                    | <b>392 565</b>   |
| <b>Total</b>                  | <b>3 631 496</b>           | <b>2 369 138</b>           | <b>6 000 634</b> |

| <b>TABLEAU 4: VENTILATION DES COÛTS PAR ACTIVITÉ (en dollars)</b> |                   |                   |                   |                   |                  |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| <b>Catégorie de coûts</b>   | <b>Activité 1</b> | <b>Activité 2</b> | <b>Activité 3</b> | <b>Activité 4</b> | <b>Total</b>     |
| Valeur des transferts   | 747 816           | 1 601 702         | 1 039 393         | 434 400           | <b>3 823 310</b> |
| Coûts de mise en œuvre  | 310 784           | 545 197           | 390 208           | 227 790           | <b>1 473 979</b> |
| Coûts d'appui directs ajustés                                     | 57 566            | 130 856           | 79 747            | 42 611            | <b>310 780</b>   |
| Coûts directs pour le PAM   | 1 116 166         | 2 277 755         | 1 509 348         | 704 800           | <b>5 608 069</b> |
| Coûts d'appui indirects   | 78 132            | 159 443           | 105 654           | 49 336            | <b>392 565</b>   |
| <b>Total</b>  | <b>1 194 298</b>  | <b>2 437 198</b>  | <b>1 615 002</b>  | <b>754 136</b>    | <b>6 000 634</b> |





**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

|         |   |
|---------|---|
| FAO     | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| ILOSTAT | base de données statistiques de l'OIT                               |
| ODD     | objectif de développement durable                                   |
| OIT     | Organisation internationale du Travail                              |
| OMS     | Organisation mondiale de la Santé                                   |
| PIB     | produit intérieur brut  |
| PSP     | plan stratégique de pays  |
| UNICEF  | Fonds des Nations Unies pour l'enfance                              |